

# MAINTENANCE DE MATERIELS

OPTION MATERIELS D'ESPACES VERTS

## Certificat d'Aptitude Professionnelle

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des matériels option matériels d'espaces verts exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels d'espaces verts.

Ses activités s'exercent sous le contrôle de sa hiérarchie.

Son action implique un comportement visant des objectifs de qualité dans le travail individuel et au sein de l'équipe.

Les utilisateurs sont généralement propriétaires du matériel ce qui implique un contact direct avec le client et une nécessaire polyvalence et autonomie. Compte-tenu de la concurrence avec les autres circuits de distribution (grandes surfaces, vente à distance,...) le conseil au client, notamment au consommateur, est primordial. Le métier s'exerce majoritairement à l'atelier. Il est soumis à une forte saisonnalité.

Il y a une grande diversité des matériels, des équipements, des fournisseurs et des motorisations (2 temps, 4 temps,...) avec un fort développement des matériels électriques (filaires ou à batteries). On trouve des matériels connexes à l'activité principale: quads, véhicules sans permis,...

Il est chargé d'assurer:

- la maintenance du matériel,
- l'intervention, la réparation, l'adaptation simple, les réglages,
- l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle.

## Objectifs de formation

### Organiser l'intervention

- Collecter les informations
- Préparer l'intervention
- Organiser le poste de travail

### Effectuer un pré-diagnostic

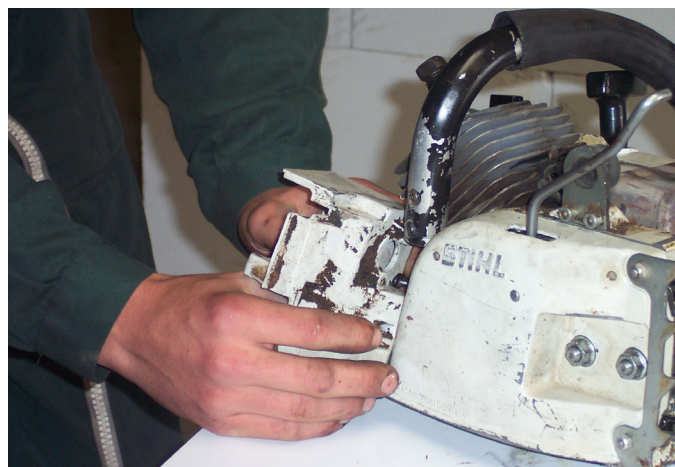
- Constater les symptômes

### Réaliser une intervention

- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative
- Exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel
- Effectuer la mise en service et/ou mise en « main » du matériel

### Effectuer un pré-diagnostic

- Prendre en charge
- Restituer - remettre le matériel



## Conditions d'admission

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins est accessible aux jeunes étant âgés de 16 ans (ou 15 ans et issu de 3<sup>ème</sup>).

Attention, l'admission n'est définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

## Modalités d'alternance

La formation à l'IFP 43 s'étend de septembre à début juillet.

Le rythme d'alternance est d'une semaine en centre de formation et deux semaines en entreprise.

La durée initiale de la formation est de 24 mois.

## Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins :

- Accès direct à l'emploi
  - ◆ À l'issue de la formation
    - Ouvrier
    - ◆ À moyen terme :
      - Technicien
- Poursuite d'étude
  - ◆ Mention Complémentaire Maintenance et contrôle des matériels
  - ◆ Bac Pro. Maintenance des matériels option C parcs et jardins

## Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

**EP1 - Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention santé environnement**

**EP2 : Réalisation d'une intervention sur un matériel**

**EP3 : Intervention en milieu professionnel**

**EG1 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique**

**EG2 - Mathématiques et Sciences Physiques et chimiques**

**EG3 - Éducation physique et sportive**

**Epreuve facultative - Langue vivante**

## Plus d'information

[www.ifp43.fr](http://www.ifp43.fr)



**Institut de Formation Professionnelle 43**

Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

Les Yssets 43370 Bains - Tél. : 04 71 57 98 00

Fax : 04 71 57 53 06 - [contact@ifp43.fr](mailto:contact@ifp43.fr)

